

Charte

d'engagement réciproque

I Nous,

élèves de CM₂ à l'école Marcel Pagnol
du Ban St Martin, classe de M. Lectère

avons choisi, après analyse de la situation, de mener une action qui va, en même temps, concerner le tri, le recyclage, la valorisation et la réduction des déchets mais aussi les autres principes du développement durable.

2 Nous affichons cet engagement que nous décrivons ainsi :

- mettre en pratique le tri sélectif à l'école
- venir à l'école de préférence à pied ou à bicyclette
- sensibiliser tous les élèves de l'école, les parents, les amis...

3

Nous appliquons ce que nous proposons, individuellement et collectivement, par exemple nous :

- organisons un concours de dessin
- demandons un parking à vélos
- inscrivons au projet d'école l'engagement de limiter le nombre de photocopies, d'utiliser le verso des feuilles utilisées
- demandons à la Mairie d'utiliser moins de papier et de le recycler.

4

Nous avons prévu de sensibiliser les personnes autour de nous en :

- impliquant tous les élèves (action "Tapis Tri" - concours de dessin)
- impliquant les parents (vote pour choisir les dessins récompensés) : tous les dessins seront exposés au centre socioculturel samedi 28 juin pour la fête de fin d'année sur le thème de la protection de l'environnement
- informativ sur le site de l'école (pagnol.fr)

5

Somergie et ses partenaires s'engagent à rendre publiques les actions engagées par les enfants au moyen de supports de communication adéquats.

Fait à Ban St Martin Date le 11/04/2008 Signatures